

27
septembre
2024

L'USAGE DU RENVOI PRÉJUDICIEL PAR LES COURS CONSTITUTIONNELLES

PROGRAMME

9h00 Ouverture

Mathilde Heitzmann-Patin, Professeure à l'Université du Mans, Secrétaire général de l'AFDC

Valérie Michel, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, Présidente de l'AFÉE

Xavier Philippe, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur de l'ISJPS

9h20 Propos introductifs : De la nécessité de la participation des juges constitutionnels au dialogue préjudiciel

Laurent Coutron, Professeur à l'Université de Montpellier, référendaire à la CJUE

9h45 Panorama de l'usage du renvoi préjudiciel par les Cours constitutionnelles

Léa Navel, Maître de conférences à l'Université Paris Cité

10h10 Pause

10h30. Partie I : Les obstacles au renvoi préjudiciel

Sous la présidence Thierry Rambaud, Professeur à l'Université Paris Cité

10h35 Les normes de référence des juridictions constitutionnelles

Baptiste Bonnet, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne

11h00 Les spécificités procédurales

Thibaut Larroutourou, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11h25 La préservation de la souveraineté juridictionnelle

Ariane Vidal-Naquet, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille

11h50 Débats et pause déjeuner

14h00. Partie II : Les fonctions du renvoi préjudiciel

Sous la présidence de Xavier Philippe, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h05 Un regard doctrinal

Olivier Dubos, Professeur à l'Université de Bordeaux

14h30 Le point de vue des juges constitutionnels (table ronde)

Allemagne : Johannes Masing, ancien juge à la Cour constitutionnelle fédérale allemande

Autriche : Verena Madner, Vice-présidente de la Cour constitutionnelle autrichienne

Belgique : Pierre Nihoul, Président de la Cour constitutionnelle belge

Italie : Nicolò Zanon, ancien juge de la Cour constitutionnelle italienne

15h45 Un regard de la Cour de justice de l'Union européenne

Jean-Claude Bonichot, juge français à la CJUE

16h10 Débats et pause

16h45 Propos conclusifs

Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Inscription gratuite et obligatoire



Sur place et à distance

<https://bitly.cx/4jt69>

Cette journée d'études est organisée avec le soutien du Centre Maurice Hauriou - CMH (EA 1515) de l'Université Paris Cité et de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne - ISJPS (UMR 8103) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous le parrainage de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC) et de l'Association Française d'Études Européennes (AFÉE). Ce projet a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence « ANR-21-EXES-0002 ».